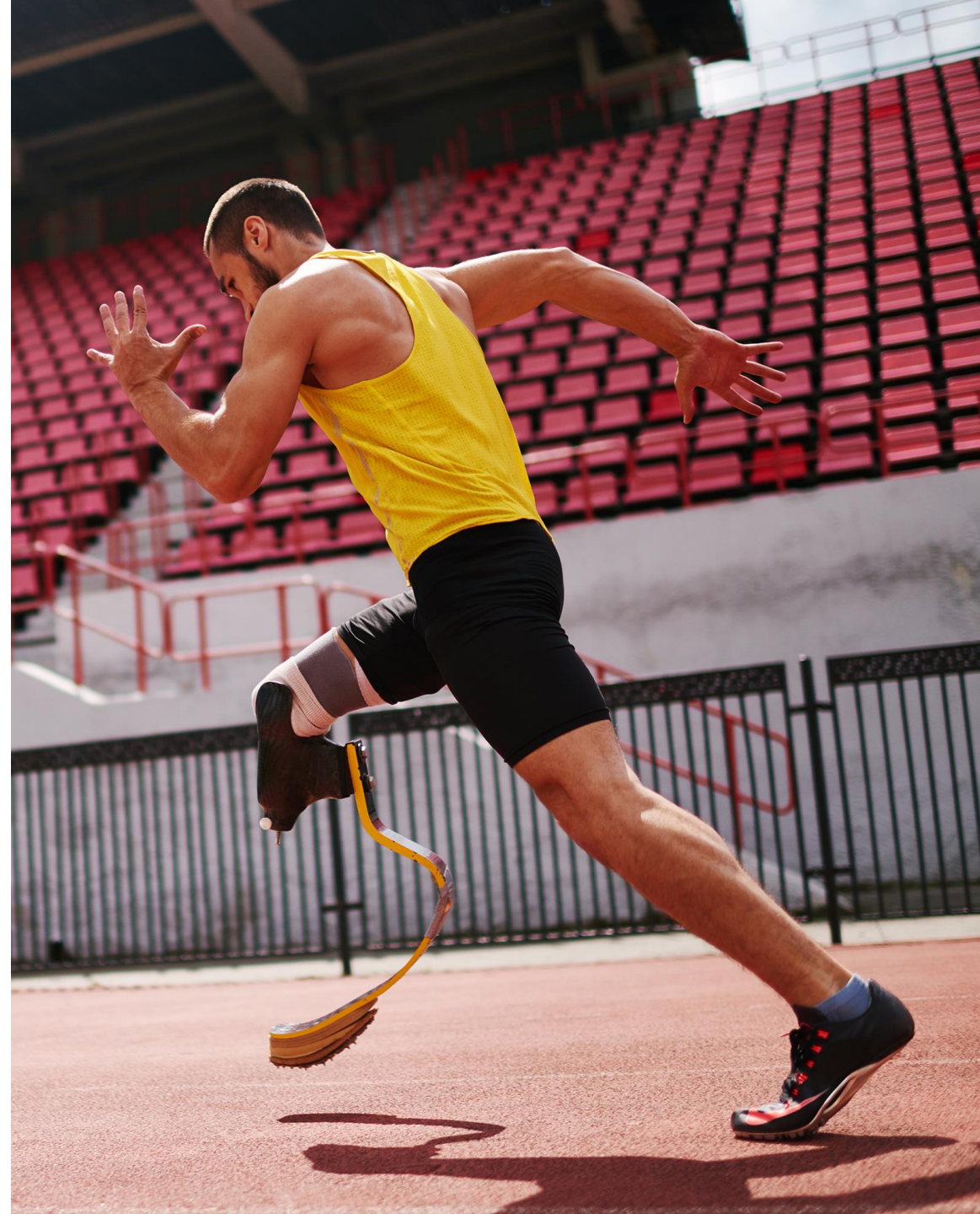


INNOV'UP
**SPORT ET
EVENEMENTIEL
DURABLE**

PRESENTATION DE L'APPEL A PROJETS

Un dispositif financé par



L'ENJEU

En 2024, l'Île-de-France accueillera les Jeux olympiques et paralympiques, avec pour ambition de **léguer un héritage** à la fois matériel et immatériel autour du sport.

Dans ce cadre, la Région Île-de-France veut mobiliser l'écosystème francilien pour faire du territoire **une référence** en matière de sport et d'évènementiel **de demain**.

COMMENT ?

Le dispositif Innov'up Sport et Événementiel durable vise à **soutenir financièrement** des solutions innovantes et concrètes à même de favoriser un sport **plus inclusif** et plus **écologique**, en phase avec les **avancées technologiques** les plus récentes, ainsi que des événements sportifs **accessibles, sûrs** et **éco-responsables**.

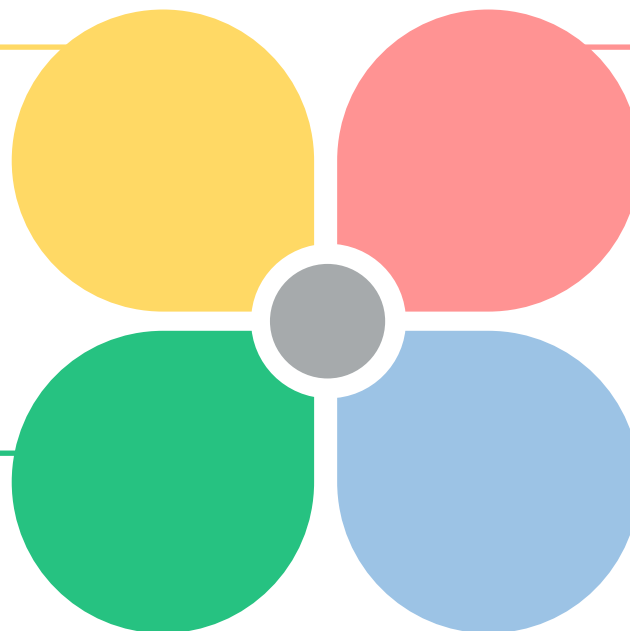
QUATRE OBJECTIFS

VALORISER

Valoriser les savoir-faire franciliens en termes d'innovation du sport, tout en leur offrant une vitrine à l'occasion de la séquence clé des JOP 2024

CAPITALISER

Capitaliser sur l'évènement des JOP pour accélérer la transition écologique du sport et adapter les pratiques au réchauffement climatique



EXPERIMENTER

Expérimenter de nouveaux dispositifs permettant de rendre la pratique sportive plus solidaire et inclusive sur tous les territoires

TRANSFORMER

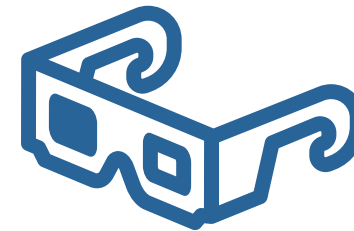
Transformer la manière d'organiser des évènements sportifs en réduisant leur impact sur l'environnement et en intégrant les principes de l'économie circulaire

QUATRE THEMATIQUES PRIORITAIRES



Renforcer l'inclusivité du sport (pratique parasportive, féminine & sport santé)

Adaptation des méthodes d'entraînement, matériel et équipements, outils de sensibilisation et d'engagement, etc.



Mobiliser la technologie pour renforcer l'expérience du sport et la performance

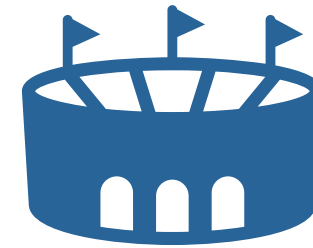
Digitalisation des clubs, suivi de la pratique et des performances, dispositifs connectés, textiles intelligents, etc.

QUATRE THEMATIQUES PRIORITAIRES



Inscrire les pratiques sportives dans une logique de responsabilité environnementale

Empreinte environnementale et optimisation énergétique des installations et équipements, matériel de sport écologique, prévention des déchets et recyclerie sportive, modes de déplacements, etc.



Améliorer l'organisation des grands événements sportifs

Impact carbone et environnemental, sécurité physique et cybersécurité, accessibilité des installations à tous les publics, optimisation des déplacements, fan expérience, réduction des déchets, etc.

PROJETS D'INNOVATION CIBLES

Les projets caractérisés en termes de Recherche, Développement et Innovation (RDI)



Tous les stades de maturité du projet

- Faisabilité
- Prototypage
- Développement
- Expérimentation



Toutes les formes d'innovation

- Produits / Services
- Procédés
- Organisations
- Innovation sociale



Toutes les pratiques sportives et physiques

- Tous les sports et
activités physiques
- Loisir
- Performances

Innovation sociale

- Une réponse
efficace à un
besoin social avéré
et mal couvert
- Une solution
innovante
(caractère nouveau
ou différenciant)
- Un projet
entrepreneurial à
long terme
- Une innovation
qui produit des **effets
positifs** et durables
sur le territoire

Planning de déploiement du projet : **18 mois** maximum

Modalités

EXPERIMENTER SA SOLUTION INNOVANTE

Le programme vise à faciliter
**l'expérimentation de solutions
en conditions réelles** avant
leur mise sur le marché

L'objectif est de **favoriser le
déploiement commercial** de
solutions qui répondent aux
attentes du marché, tout en
renforçant l'accueil et la
recherche d'innovations dans
les territoires (collectivités,
établissements publics,
grandes entreprises, etc.).

- L'entreprise teste sa solution sur **un ou plusieurs terrains** d'expérimentation partenaires (jusqu'à 3)
- Financement sur **18 mois** maximum avec recours possible à un évaluateur externe (non obligatoire)
- Le terrain doit donner **accès gratuitement** aux ressources nécessaires (communauté d'usagers, installations spécifiques, etc.)

POUR QUI?

- Toutes les **TPE, PME et ETI**, quelle que soit leur forme juridique, y compris les **associations ayant une activité économique**. Attention, les groupements d'entreprise ou projets collaboratifs ne sont pas éligibles.
- **Entreprise basée en Île-de-France**, avec au moins un établissement sur le territoire francilien et des activités de R&D/innovation qui doivent être réalisées majoritairement sur le territoire francilien.
- **Entreprise qui n'est pas en difficulté en 2022**. Fonds propres positifs et supérieurs à la moitié du capital social à l'exception des structures de moins de trois ans.
- Pas de durée d'existence minimale mais **l'entreprise doit être immatriculée** au moment du dépôt. Au moins un an d'existence et au moins un exercice comptable clôturé.
- L'éligibilité est évaluée **au niveau groupe**. Les appartenances groupe doivent être clairement identifiées au moment du dépôt de candidature.

Ne sont pas éligibles :

- *Les clubs, centres de formation, centres sportifs et fédérations*
- *Les initiatives citoyennes ou privées relevant de l'action sociale*

QUELS CRITERES?

- La **pertinence du projet** au regard des enjeux d'innovation identifiés dans le cahier des charges ;
- Le **caractère innovant** du projet (nature, degré de maturité, risque porté par l'entreprise) au regard des solutions disponibles sur le marché ;
- La **qualité du projet** évaluée au regard de la structuration du programme R&D (méthodologie, découpage des tâches, calendrier), des moyens mis en œuvre (équipe, ressources techniques, capacité financière) et de leur adéquation avec les objectifs visés ;
- **Le potentiel économique** du projet et de l'entreprise (maturité du marché, cohérence de la stratégie, positionnement concurrentiel) ;
- La **contribution au développement de l'Île-de-France** : ancrage territorial, création d'emplois, impacts économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux sur le territoire.

QUELLE AIDE?

Assiette du projet retenue	Taux d'intervention moyen	Modalités de financement	Plafond en SUB	Plafond en AR/PI RD	Plafond aide (SUB + AR/PI RD)
< 500K€	45% pour les TPE/PME de moins de 50 salariés 35% pour les entreprises entre 50 et 249 salariés 25% ETI	100% en subvention	225K€	0K€	225K€
Entre 500K€ et 1M€		2/3 en subvention 1/3 en AR ou PI RD	300K€	150K€	450K€
> 1M€		50% en subvention 50% en AR ou PI RD	500K€	500 k€	1M€

Versement de la subvention : 60 % à la contractualisation de l'aide, 40% à la clôture du projet

Dépenses éligibles

- Frais de personnel interne
- Prestations externes (honoraires, sous-traitance R&D - laboratoires, centres techniques ou entreprise - frais de réalisation de prototypes et de maquettes, etc.)
- Amortissement du matériel des investissements engagés sur la durée du programme
- Dépenses liées à l'établissement de la preuve du concept (technique, juridique commerciale)
- Dépenses liées à la réalisation d'un démonstrateur ou d'un prototype
- Dépenses de propriété industrielle, d'homologation, de design, d'étude de marché, d'acquisition de technologie
- Dépenses liées au déploiement et à l'évaluation de l'expérimentation

LE CALENDRIER



Dépôt des candidatures sur mesdemarches.iledefrance.fr



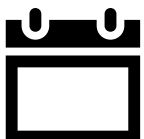
Pré-sélection des dossiers



Instruction des dossiers présélectionnés par Bpifrance



Sélection et désignation des lauréats



1^{er} mars (23h)
Clôture des candidatures

6-10 mai
Jury de sélection (sur une journée)

22-25 mai
Annonce des lauréats à Viva Technology

POINTS D'ATTENTION

- Innov'up s'adresse à des entreprises **constituées juridiquement**
- Un capital social d'au moins **15k€**
- Un projet de R&D localisé **en Île-de-France**
- Il est nécessaire de présenter le projet d'entreprise dans sa globalité (R&D / Sales / Marketing / etc.) – ceci même si Innov'up n'en finance qu'une partie
- La prise en compte des dépenses se fait à partir de la **date de dépôt du dossier**
- Pour permettre un financement, le plan de financement de l'entreprise doit être **équilibré**

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter !

CONTACT

L'EQUIPE A VOTRE ECOUTE

innovup-sport-et-evenementiel-durable@iledefrance.fr

Une page Internet dédiée à l'appel à projets regroupe toutes les informations : [ICI](#)

 Région
Île de France

bpifrance

MERCI